



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 14 décembre 2020 à 20 h 30 et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général, madame Mélanie Quirion, directrice générale adjointe et trésorière et Me Maxime A. Pouliot, greffier.

Le quorum est constaté.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 20 h 30.

ORDRE DU JOUR

R-2020-12-6886: Adoption de l'ordre du jour

Considérant l'ordre du jour suivant rédigé par le greffier sur demande verbale du Maire :

1. Constat du quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Avis de motion et dépôt des projets de règlements de taxation 2021 :
 - a. No 2020-436 concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2021 ;
 - b. No 2020-437 concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fausses septiques 2021 ;
 - c. No 2020-438 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2021 ;
 - d. No 2020-439 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2021.
4. Autorisation de signature d'ententes intermunicipales en prévention incendie :
 - a. Saint-Joseph-de-Beauce ;
 - b. Saint-Odilon-de-Cranbourne ;
 - c. Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin ;
5. Octroi de contrat de tonte de pelouses pour l'année 2021 ;
6. Vente de terrains à Logi inc.
7. Autorisation d'achat de véhicule VTT ;
8. Octroi de contrat d'audit financier ;
9. Participation à la mise à jour du Système de surveillance de la rivière Chaudière ;
10. Nomination de signataire pour le contrat de courtage immobilier ;
11. Nomination de coordonnateur des mesures d'urgence ;
12. Période de questions ;
13. Tout autre sujet si le Conseil est complet et y consent ;
14. Levée de l'assemblée ;

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;

Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour préparé par le greffier soit adopté tel que rédigé.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔTS DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

R-2020-12-6887: Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-436

Avis de motion est donné par madame Marie-Andrée Giroux qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-436 concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2021 sera adopté lors d'une séance subséquente ;

Dépôt du projet de règlement 2020-436 est effectué par madame Marie-Andrée Giroux.

R-2020-12-6888: Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-437

Avis de motion est donné par monsieur Claude Mathieu qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-437 concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fausses septiques 2021 sera adopté lors d'une séance subséquente ;

Dépôt du projet de règlement 2020-437 est effectué par monsieur Claude Mathieu.

R-2020-12-6889: Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-438

Avis de motion est donné par monsieur Keven Boutin qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-438 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2021 sera adopté lors d'une séance subséquente ;

Dépôt du projet de règlement 2020-438 est effectué par monsieur Keven Boutin.

R-2020-12-6890: Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-439

Avis de motion est donné par monsieur Bernard Gendreau qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-439 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2021 sera adopté lors d'une séance subséquente ;

Dépôt du projet de règlement 2020-439 est effectué par monsieur Bernard Gendreau.

RÉSOLUTIONS

R-2020-12-6891: Autorisation d'entente intermunicipale en prévention incendie avec la ville de Saint-Joseph-de-Beauce

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville et la ville de Saint-Joseph-de-Beauce souhaitent conclure une entente de services en prévention incendie ;

ATTENDU QUE les conseillers de la Ville de Beauceville ont pris connaissance du projet d'entente de services ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville autorise la conclusion d'une entente avec la ville de Saint-Joseph-de-Beauce relativement à la prévention incendie ;





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

QUE M. le maire François Veilleux et le greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer ladite entente à intervenir au nom de la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6892: Autorisation d'entente intermunicipale en prévention incendie avec la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville et la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne souhaitent conclure une entente de services en prévention incendie ;

ATTENDU QUE les conseillers de la Ville de Beauceville ont pris connaissance du projet d'entente de services ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville autorise la conclusion d'une entente avec la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne relativement à la prévention incendie ;

QUE M. le maire François Veilleux et greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer ladite entente à intervenir au nom de la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6893: Autorisation d'entente en prévention incendie avec la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville et la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin (« la Régie ») souhaitent conclure une entente de services en prévention incendie ;

ATTENDU QUE les conseillers de la Ville de Beauceville ont pris connaissance du projet d'entente de services ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville autorise la conclusion d'une entente avec la Régie relativement à la prévention incendie ;

QUE M. le maire François Veilleux et greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer ladite entente à intervenir au nom de la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6894: Octroi du contrat de tonte de gazon 2021

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la tonte de gazon durant la période estivale 2021 ;

ATTENDU QUE des soumissions ont été reçues pour deux options (A et B) et que la Ville de Beauceville a choisi de n'octroyer qu'un contrat pour l'option A ;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

--	--



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

Pelouses de Beauce	33 372,18 \$
Groupe Ferti	36 292,20 \$

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics, M. Réjean Crête, recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission la plus basse, soit celle de Pelouses de Beauce au montant de trente-trois mille trois cent soixante-douze dollars et dix-huit cents (33 372,18 \$) excluant les taxes ;

QUE pour en défrayer les coûts, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même le budget d'opérations ;

QUE M. le maire François Veilleux et greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer le contrat à intervenir au nom de la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6895: Vente de terrain à Logi inc.

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vende à Logi inc., un terrain à être cadastré d'une partie du lot 6 320 341 du cadastre du Québec, circonscription de Beauce, situé face à la 181e Rue avec une façade de 200' (60,96 m) par ±400' (120 m) de profondeur. Le terrain est d'une superficie de 78 740,16 pieds carrés (7 315,20 m²) et est vendu à 0,35 \$ du pied carré pour un total de 27 559,06 \$;

QUE M. le Maire François Veilleux et le greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6896: Autorisation d'achat de véhicule VTT

ATTENDU QUE le service des Loisirs de la Ville de Beauceville désire faire l'achat d'un véhicule VTT avec chenilles pour différentes activités, incluant l'entretien des pistes cyclables pour des activités hivernales et divers sentiers ;

ATTENDU QUE suite à une demande de prix, la Ville de Beauceville a reçu les prix suivants pour des véhicules, sans accessoires ni garantie et avant taxes :

Appalaches Performance	Modèle Suzuki 750	12 400 \$
Sport Tardif	Modèle Yamaha 700	11 199 \$
Adrenaline	Modèle Can-Am 570	10 289 \$
Beauce Sport	Modèle Arctic Cat 700	9 599 \$
Appalaches Performance	Modèle Polaris 570	9 400 \$
Beauce Sport	Modèle Polaris 570	9 199 \$





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

ATTENDU QUE le directeur des Loisirs, M. François Langevin, recommande l'achat du modèle Polaris 570 au prix le moins cher, avec une garantie prolongée et les accessoires nécessaires ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Beauceville achète un VTT de modèle Polaris 570 auprès de Beauce Sport, avec la garantie prolongée et les accessoires nécessaires, le tout au montant de seize mille deux cent quatre-vingt-sept et dix-sept cents (16 287,17 \$) excluant les taxes ;

QUE pour en défrayer les coûts, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même le budget d'opérations ;

QUE M. le maire François Veilleux et le directeur des loisirs M. François Langevin soient autorisés à signer tout contrat d'achat à intervenir.

R-2020-12-6897: Octroi de contrat d'audit financier

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville doit octroyer un contrat de vérification financière externe (audit) pour ses exercices financiers 2020, 2021 et 2022 ;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a fait une demande de prix dans le but de conclure un contrat de gré à gré et qu'elle a reçu les prix suivants pour un contrat de trois (3) ans :

Mallette	62 440 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	44 800 \$
BVA	33 900 \$

ATTENDU QUE Mme Mélanie Quirion, directrice générale adjointe et trésorière, recommande que le contrat soit octroyé à BVA ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville octroie un contrat de vérification financière externe (audit) à la firme BVA au montant de trente-trois mille neuf cents dollars (33 900 \$) excluant les taxes pour ses exercices financiers de 2020, 2021 et 2022 ;

QUE M. le Maire François Veilleux et le greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer le contrat de service à intervenir pour la Ville de Beauceville.

R-2020-12-6898: Participation à la mise à jour du Système de surveillance de la rivière Chaudière

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville est propriétaire des équipements du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) ;

ATTENDU QUE le SSRC nécessite une mise à jour majeure ;





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

ATTENDU QUE le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est coordonnateur du SSRC et recherche activement du financement externe permettant de couvrir en partie ou en totalité les frais reliés à cette mise à jour ;

ATTENDU que les coûts totaux de la mise à jour du SSRC s'élèvent à près de 100 000 \$;

ATTENDU que les coûts totaux doivent être répartis équitablement avec les autres municipalités propriétaires des équipements du SSRC ;

ATTENDU que la mise à jour souhaitée est en 2021 ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville s'engage à participer à la mise à jour du SSRC sous condition de l'obtention de subventions externes pour sa réalisation.

R-2020-12-6899: Signataire pour ententes immobilières

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a une entente avec Groupe Sutton en courtage immobilier, par l'entremise de la courtière Mme Sonia Robichaud ;

ATTENDU QUE l'entente de service doit être renouvelée et que certaines ententes de vente peuvent être signées par une personne désignée par le Conseil ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE le directeur général, M. Serge Vallée, soit nommé à titre de signataire pour tout renouvellement d'entente de service avec Groupe Sutton et toute entente relativement à des services de ventes à venir.

R-2020-12-6900: Nomination d'un coordonnateur aux mesures d'urgence

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur des mesures d'urgence est présentement vacant et que la Ville de Beauceville souhaite remplir le poste ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE le directeur général, M. Serge Vallée, soit nommé à titre de coordonnateur des mesures d'urgence pour la Ville de Beauceville.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Affaires nouvelles

Le conseil étant complet et les conseillers renonçant à l'avis de convocation relativement au sujet ci-après, les conseillers consentent à adopter les résolutions suivantes :





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

R-2020-12-6901: Approbation d'entente concernant l'achat des 602 et 608 boul. Renault et du 591, 9^e Avenue

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville souhaite acquérir les immeubles et terrains portant les adresses 602 et 608 boul. Renault et le 591, 9^e Avenue à Beauceville ;

ATTENDU QU'une entente de principe est intervenue avec les représentants du propriétaire afin que la Ville de Beauceville fasse l'acquisition des terrains pour le montant de 221 000 \$;

ATTENDU QUE les conseillers ont dument pris connaissance des engagements de chaque partie et des modalités de l'entente à intervenir ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Beauceville autorise la conclusion de l'entente telle que présentée aux conseillers municipaux relativement à la vente des terrains portant les adresses 602 et 608 boul. Renault et 591, 9^e Avenue à Beauceville, conditionnellement au paiement complet des taxes municipales dues jusqu'au 31 mars 2021 par le propriétaire ;

QUE M. le maire François Veilleux et le greffier Me Maxime A. Pouliot soient autorisés à signer tout document relatif à ladite entente.

R-2020-12-6902: Approbation d'une nouvelle échelle salariale pour les cols blancs

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines de la Ville de Beauceville a conçu une nouvelle échelle salariale pour les employés municipaux (cols blancs) ;

ATTENDU QUE le Conseil a dument pris connaissance de cette nouvelle échelle salariale ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité ;

QUE l'échelle salariale des employés municipaux (cols blancs) soit adoptée telle que rédigée par le comité des ressources humaines de la Ville de Beauceville et mise en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville

Période de questions

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2020-12-6903: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Et résolu à l'unanimité





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (suite)

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Me MAXIME A. POULIOT, Greffier

